RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

ARRETE PREFECTORAL RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

LE PREFET DU VAR
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ;

Vu le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention des risques ;

Vu le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

Vu le code la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 février 2006 dressant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, et son annexe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 novembre 2010 portant délégation de signature à M. Michel Pignol, directeur de la direction départementale des territoires et de la mer, notamment en matière d'actes relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

Considérant que la liste des communes où s'applique l'obligation d'information prévue aux I et II de l'article L. 125-5 du Code de l'Environnement nécessite une mise à jour afin de tenir compte de la nouvelle délimitation des zones de sismicité du territoire français ainsi que des arrêtés préfectoraux relatifs à la prescription des plans de prévention des risques naturels et technologiques ;

Sur proposition de Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer ;

Direction départementale des territoires et de la mer du Var
244, avenue de l'Infanterie de Marine BP 501 - 83041 TOULON CEDEX 9
Téléphone 04 94 46 83 83 - fax 04 94 46 32 50 - courriel ddtm@var.gouv.fr
www.var.equipement.gouv.fr

ARRETE :

ARTICLE 1 :
Les dispositions du présent arrêté annulent et remplacent celles de l'arrêté préfectoral du 9 février 2006 dressant la liste des communes dans lesquelles s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs.

ARTICLE 2 :
L'obligation d'information prévue au I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes listées en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 3 :
Tous les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'informations. Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée.

ARTICLE 4 :
L'obligation d'information prévue au IV de l'article L.125-5 du code de l'environnement, s'applique pour l'ensemble des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune dans lequel se situe le bien. Ceux-ci sont consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée ainsi que sur le portail de la prévention des risques majeurs du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (www.prim.net).

ARTICLE 5 :
La liste des communes ou les dossiers communaux d'information sont mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions mentionnées à l'article R.125-25 du code de l'environnement.

ARTICLE 6 :
Une copie du présent arrêté et de la liste annexée des communes visées à l'article 2 est adressée aux maires de l'ensemble des communes du département du Var et à la chambre départementale des notaires.
Le présent arrêté sera affiché dans chacune des mairies concernées et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.
Une mention de cet arrêté sera insérée dans le journal Var Nice Matin.
Le présent arrêté sera accessible sur le site internet de la préfecture.

ARTICLE 7 :

Mesdames et Messieurs le sous-préfet, secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet, directeur de cabinet, les sous-préfets d'arrondissement, les chefs de services régional ou départemental et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Toulon, le 20 AVR 2011

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires et de la mer

Michel PIGNOL

Direction départementale des territoires et de la mer du Var
244, avenue de l'Infanterie de Marine BP 501 - 83041 TOULON CEDEX 9
Téléphone 04 94 46 83 83 - fax 04 94 46 32 50 - courriel ddtm@var.gouv.fr
www.var.equipement.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

20 AVR. 2011

ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL du . . . . . RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

Code INSEE	Commune
83001	Les Adrets-de-l'Estérel
83002	Aiguines
83003	Ampus
83004	Les Arcs
83005	Artignosc-sur-Verdon
83006	Artigues
83007	Aups
83008	Bagnols-en-Forêt
83009	Bandol
83010	Bargème
83011	Bargemon
83012	Barjols
83013	La Bastide
83014	Baudinard-sur-Verdon
83015	Bauduen
83016	Le Beausset
83017	Belgentier
83018	Besse-sur-Issole
83019	Bormes-les-Mimosas
83020	Le Bourguet
83021	Bras
83022	Brenon
83023	Brignoles
83025	Brue-Auriac
83026	Cabasse
83027	La Cadière-d'Azûr
83028	Callas
83029	Callian
83030	Camps-la-Source
83031	Le Cannet-des-Maures
83032	Carcès
83033	Carnoules
83034	Carqueiranne
83035	Le Castellet

Code INSEE	Commune
83036	Cavalaire-sur-mer
83037	La Celle
83038	Chateaudouble
83039	Châteauvert
83040	Châteauvieux
83041	Claviers
83042	Cogolin
83043	Collobrières
83044	Comps-sur-Artuby
83045	Correns
83046	Cotignac
83047	La Crau
83048	La Croix-Valmer
83049	Cuers
83050	Draguignan
83051	Entrecasteaux
83052	Esparron
83053	Evenos
83054	La Farlède
83055	Fayence
83056	Figanières
83057	Flassans-sur-Issole
83058	Flayosc
83059	Forcalqueiret
83060	Fox-Amphoux
83061	Fréjus
83062	La Garde
83063	La Garde-Freinet
83064	Garéoult
83065	Gassin
83066	Ginasservis
83067	Gonfaron
83068	Grimaud
83069	Hyères-les-Palmiers

Direction départementale des territoires et de la mer du Var
244, avenue de l'Infanterie de Marine BP 501 - 83041 TOULON CEDEX 9
Téléphone 04 94 46 83 83 - fax 04 94 46 32 50 - courriel ddtm@var.gouv.fr
www.var.equipement.gouv.fr

Code INSEE	Commune
83070	Le lavandou
83071	La Londe-les-Maures
83072	Lorgues
83073	Le Luc
83074	La Martre
83075	Les Mayons
83076	Mazaugues
83077	Méounes-les-Montrieux
83078	Moissac-Bellevue
83079	La Môle
83080	Mons
83081	Montauroux
83082	Montferrat
83083	Montfort-sur-Argens
83084	Montmeyan
83085	La Motte
83086	Le Muy
83087	Nans-les-Pins
83088	Néoules
83089	Ollières
83090	Ollioules
83091	Pierrefeu-du-Var
83092	Pignans
83093	Plan-d'Aups-Ste-Baume
83094	Plan-de-la-tour
83095	Pontévès
83096	Pourcieux
83097	Pourrières
83098	Le Pradet
83099	Puget-sur-Argens
83100	Puget-Ville
83101	Ramatuelle
83102	Régusse
83103	Le Revest-les-Eaux
83104	Rians
83105	Riboux
83106	Rocbaron
83107	Roquebrune-sur-Argens
83108	La Roquebrussanne
83109	La Roque-Esclapon
83110	Rougiers
83111	Ste-Anastasie-sur-Issole
83112	Saint-Cyr-sur-Mer

Code INSEE	Commune
83113	Saint-Julien
83114	Saint-Martin
83115	Sainte-Maxime
83116	St-Maximin-la-Ste-Baume
83117	Saint-Paul-en-Forêt
83118	Saint-Raphaël
83119	Saint-Tropez
83120	Saint-Zacharie
83121	Salernes
83122	Les Salles-sur-Verdon
83123	Sanary-sur-Mer
83124	Seillans
83125	Seillons-Source-d'Argens
83126	La Seyne-sur-Mer
83127	Signes
83128	Sillans-la-Cascade
83129	Six-Fours-les-Plages
83130	Solliès-Pont
83131	Solliès-Toucas
83132	Solliès-Ville
83133	Tanneron
83134	Taradeau
83135	Tavernes
83136	Le Thoronet
83137	Toulon
83138	Tourrettes
83139	Tourtour
83140	Tourves
83141	Trans-en-provence
83142	Trigance
83143	Le Val
83144	La valette-du-Var
83145	Varages
83146	La Verdière
83147	Vérignon
83148	Vidauban
83149	Villecroze
83150	Vinon-sur-Verdon
83151	Vins-sur-Caramy
83152	Rayol-Canadel-sur-Mer
83153	Saint-Mandrier-sur-Mer
83154	Saint-Antonin-du-Var

Établie à Toulon, le 20 AVR 2011

Pour le préfet et par délégation,
le directeur départemental des territoires et de la mer

Michel PIGNOL

Direction départementale des territoires et de la mer du Var
244, avenue de l'Infanterie de Marine BP 501 - 83041 TOULON CEDEX 9
Téléphone 04 94 46 83 83 - fax 04 94 46 32 50 - courriel ddtm@var.gouv.fr
www.var.equipement.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GÉORISQUES
Mieux connaître les risques sur le territoire

Descriptif des risques

Edité le 24/03/2021 à 16h50

Attention : ce descriptif n'est pas un état des risques et pollutions (ERP) conforme aux articles L-125-5 et R125-26 du code de l'Environnement. Ce descriptif est délivré à titre informatif. Il n'a pas de valeur juridique. Pour plus d'information, consultez les précautions d'usage en annexe de ce document.

Localisation

Adresse :

21 Rue de la Garonne, 83700 Saint-Raphaël

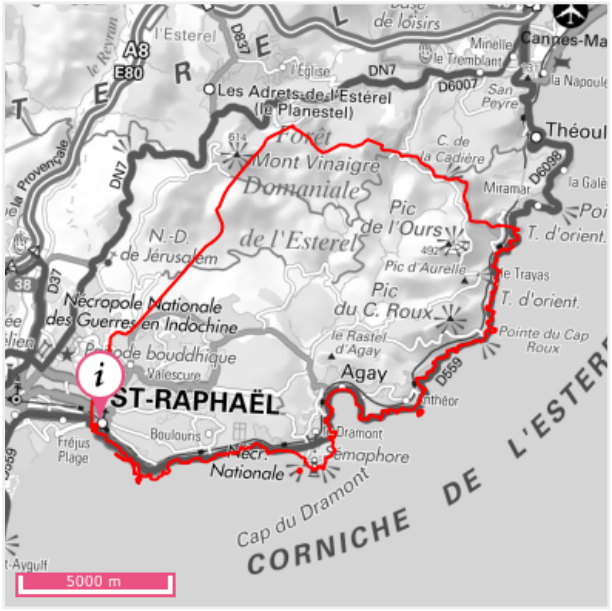

Informations sur la commune

Nom : SAINT-RAPHAEL
Code Postal : 83700
Département : VAR
Région : Provence-Alpes-Cote d'azur

Code INSEE : 83118
Commune dotée d'un DICRIM : Oui, publié en 2017
Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles : 22 (*détails en annexe*)
Population à la date du 29/07/2014 : 33603

Quels risques peuvent impacter la localisation ?

Inondation

Mouvements de terrain
Eboulement

Retrait-gonflements des sols
Aléa moyen

Séismes
2 - FAIBLE

Installations industrielles

Sites inventaire BASIAS

Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. Elle peut être liée à un phénomène de débordement de cours d'eau, de ruissellement, de remontées de nappes d'eau souterraines ou de submersion marine.

LA LOCALISATION EST-ELLE IMPACTÉE PAR LES INONDATIONS ?

Territoire à Risque important d'Inondation - TRI

Localisation située dans un territoire à risque important d'inondation : Oui

Cette carte (Territoires à Risques importants d'Inondations – TRI) représente des zones pouvant être inondées. Ces zones sont déterminées soit en fonction d'un historique d'inondations passées soit en fonction de calculs. Trois périodes de temps sont ainsi retenues : évènement fréquent, moyen, et extrême pour situer dans le temps la possibilité d'une inondation et sa force.

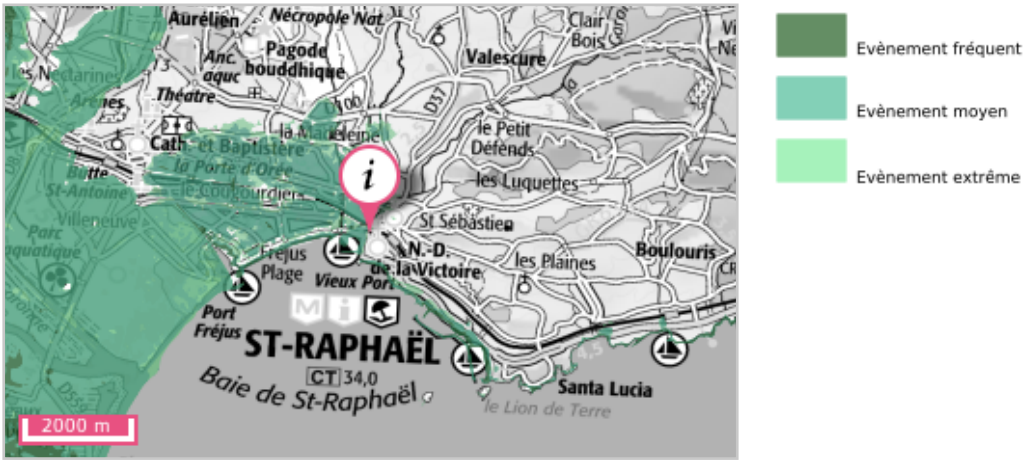

Source: BRGM

Nom du TRI	Aléa	Cours d'eau	Arrêté du préfet coordonnateur de bassin	Arrête stratégie locale	Arrêté préfet / parties prenantes	Arrêté d'approbation de la partie locale	Arrêté TRI national
TRI Est Var	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue, Inondation - Par submersion marine, Inondation - Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau	L'Agay, La Giscle, La Môle, La Nartuby, L'Argens, Le Blavet, Le Bourrian, Le Grand Vallat, Le Pédégal, Le Préconil, Le Reyran	12/12/2012				

Informations historiques sur les inondations

Evènements historiques d'inondation dans les communes limitrophes : 4

		Dommages sur le territoire national	
Date de l'évènement (date début / date fin)	Type d'inondation	Approximation du nombre de victimes	Approximation dommages matériels (€)
15/01/2014 - 18/01/2014	Crue pluviale rapide (2 heures < tm < 6 heures),Ruissellement urbain	de 1 à 9 morts ou disparus	inconnu
31/12/1993 - 06/01/1994	Crue pluviale (temps montée indéterminé)	inconnu	inconnu
30/11/1993 - 27/01/1994	Crue pluviale (temps montée indéterminé),rupture d'ouvrage de défense,Nappe affleurante	de 10 à 99 morts ou disparus	inconnu
01/12/1959 - 01/12/1959	Crue pluviale rapide (2 heures < tm < 6 heures),Ruissellement urbain,Barrage	de 100 à 999 morts ou disparus	30M-300M

LA LOCALISATION EST-ELLE SOUMISE À UNE RÉGLEMENTATION ?

La commune de votre localisation est soumise à un PPRN Inondation : Oui

Le PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) est un document réglementaire destiné à faire connaître les risques et réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. Il délimite des zones exposées et définit des conditions d'urbanisme et de gestion des constructions futures et existantes dans les zones à risques. Il définit aussi des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.

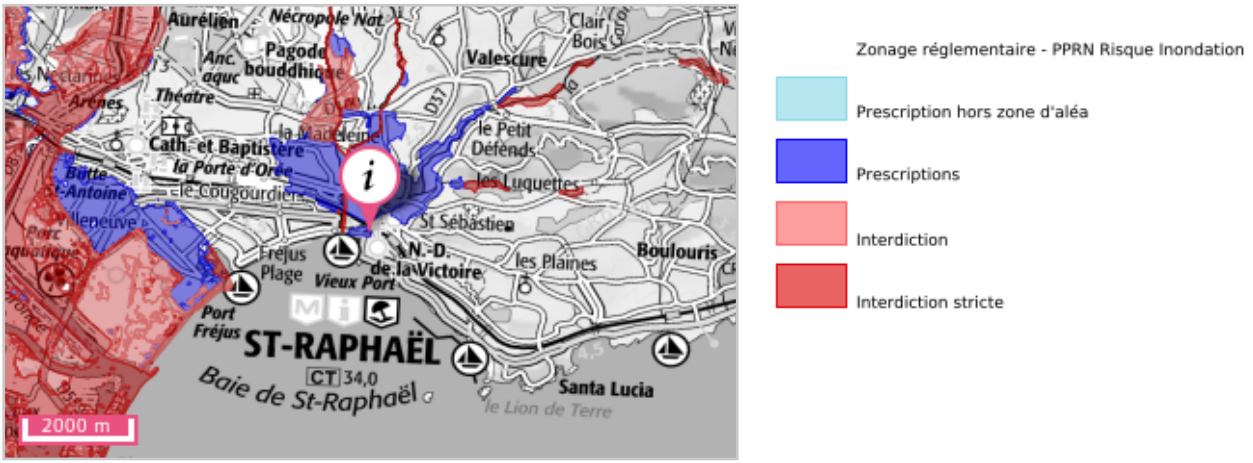

Source: BRGM

PPR	Aléa	Prescrit le	Enquêté le	Approuvé le	Révisé le	Annexé au PLU le	Déprescrit / annulé / abrogé le	Révisé
13DREAL20110009 - PPRI Saint-Raphael	Inondation	07/01/1997		20/11/2000			- / - / -	

RETRAIT-GONFLEMENTS DES SOLS ARGILEUX

La consistance et le volume des sols argileux se modifient en fonction de leur teneur en eau. Lorsque la teneur en eau augmente, le sol devient souple et son volume augmente. On parle alors de « gonflement des argiles ». Un déficit en eau provoquera un asséchement du sol, qui devient dur et cassant. On assiste alors à un phénomène inverse de rétractation ou « retrait des argiles ».

LA LOCALISATION EST-ELLE IMPACTÉE PAR LA PRÉSENCE D'ARGILE ?

Localisation exposée aux retrait-gonflements des sols argileux : Oui

Type d'exposition de la localisation : Aléa moyen

Un « aléa fort » signifie que des variations de volume ont une très forte probabilité d'avoir lieu. Ces variations peuvent avoir des conséquences importantes sur le bâti (comme l'apparition de fissures dans les murs).

Source: BRGM

LA LOCALISATION EST-ELLE SOUMISE À UNE RÉGLEMENTATION ?

La commune de votre localisation est soumise à un PPRN Retrait-gonflements des sols argileux : Non

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Un mouvement de terrain est un déplacement d'une partie du sol ou du sous-sol. Le sol est déstabilisé pour des raisons naturelles (la fonte des neiges, une pluviométrie anormalement forte…) ou occasionnées par l'homme : déboisement, exploitation de matériaux ou de nappes aquifères… Un mouvement de terrain peut prendre la forme d'un affaissement ou d'un effondrement, de chutes de pierres, d'éboulements, ou d'un glissement de terrain.

LA LOCALISATION EST-ELLE IMPACTÉE PAR DES MOUVEMENTS DE TERRAIN ?

Mouvements de terrain recensés dans un rayon de 500 m : Oui

Cette carte illustre l'ensemble des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 500 mètres autour de votre localisation. Ce rayon a été déterminé en fonction des historiques de mouvements de sols et de ses impacts.

Source: BRGM

LA LOCALISATION EST-ELLE SOUMISE À UNE RÉGLEMENTATION ?

La commune de votre localisation est soumise à un PPRN Mouvements de terrain : Non

CAVITÉS SOUTERRAINES

Une cavité souterraine désigne en général un « trou » dans le sol, d'origine naturelle ou occasionné par l'homme. La dégradation de ces cavités par affaissement ou effondrement subit, peut mettre en danger les constructions et les habitants.

LA LOCALISATION EST-ELLE VOISINE D'UNE CAVITÉ SOUTERRAINE ?

Cavités recensées dans un rayon de 500 m : Non

LA LOCALISATION EST-ELLE SOUMISE À UNE RÉGLEMENTATION ?

La commune de votre localisation est soumise à un PPRN Cavités souterraines : Non

SÉISMES

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par des vibrations du sol. Ce phénomène résulte de la libération brusque d'énergie accumulée par les contraintes exercées sur les roches.

QUELLE EST L'EXPOSITION SISMIQUE DE LA LOCALISATION ?

Type d'exposition de la localisation : 2 - FAIBLE

Un séisme (ou tremblement de terre) correspond à une fracturation (processus tectonique aboutissant à la formation de fractures des roches en profondeur), le long d'une faille généralement préexistante.

Source: BRGM

LA LOCALISATION EST-ELLE SOUMISE À UNE RÉGLEMENTATION ?

La commune de votre localisation est soumise à un PPRN Séismes : Non

POLLUTION DES SOLS, SIS ET ANCIENS SITES INDUSTRIELS

Cette rubrique recense les différents sites qui accueillent ou ont accueilli dans le passé des activités polluantes ou potentiellement polluantes. Différentes bases de données fournissent les informations sur les Sites pollués ou potentiellement pollués (BASOL), les Secteurs d'information sur les sols (SIS) introduits par l'article L.125-6 du code de l'environnement et les Anciens sites industriels et activités de service (BASIAS).

LA LOCALISATION EST-ELLE VOISINE DE SITES POLLUÉS OU POTENTIELLEMENT POLLUÉS (BASOL) ?

Localisation exposée à des sites pollués ou potentiellement pollués dans un rayon de 500 m : Non

LA LOCALISATION EST-ELLE VOISINE D'ANCIENS SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICE (BASIAS) ?

Présence d'anciens sites industriels et activités de service dans un rayon de 500 m : Oui

Sur cette carte, sont indiqués les anciens sites industriels et activités de service recensés à partir des archives disponibles, départementales et préfectorales.... La carte représente les implantations dans un rayon de 500 m autour de votre localisation.

Source: BRGM

LA LOCALISATION EST-ELLE IMPACTÉE PAR LA RÉGLEMENTATION SUR LES SECTEURS D'INFORMATION DES SOLS (SIS) ?

Présence de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans un rayon de 1000 m : Oui

Sur cette carte sont indiqués les Secteurs d'information sur les sols (SIS) publiés par l'Etat. La carte représente les SIS dans un rayon de 1000 m autour de votre localisation. Les SIS recensent les terrains où la pollution avérée du sol justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et sa prise en compte dans les projets d'aménagement.

Secteurs d'information sur les sols

Secteurs d'information sur les sols

Zone de recherche

Source: MTES, DREAL/DRIEE

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou des nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée pour la protection de l'environnement. Cette ICPE est classée dans une nomenclature afin de faire l'objet d'un suivi et d'une autorisation par un de l'état en fonction de sa dangerosité.

LA LOCALISATION EST-ELLE IMPACTÉE PAR DES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES ?

Nombre d'installations industrielles concernant votre localisation dans un rayon de 1000 m : 1

Nombre d'installations industrielles impactant votre localisation dans un rayon de 2.0 km : 2

Les installations industrielles ayant des effets sur l'environnement sont réglementées sous l'appellation Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). L'exploitation de ces installations est soumise à autorisation de l'Etat. La carte représente les implantations présentes autour de votre localisation. Le rayon choisi a été déterminé en fonction de la pertinence de diffusion de cette information et de l'obligation de diffusion.

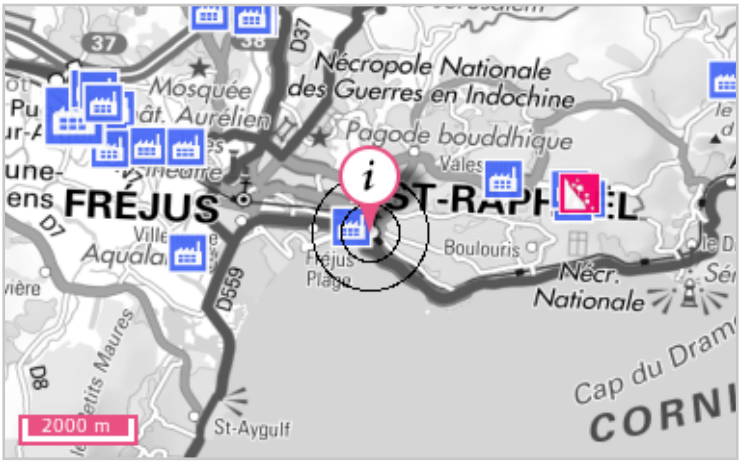

Source: BRGM

Installations classées (Grande échelle)

Usine Seveso

Usine non Seveso

Elevage de bovin

Elevage de volaille

Elevage de porc

Carrière

Zone de recherche

LA LOCALISATION EST-ELLE IMPACTÉE PAR DES REJETS POLLUANTS ?

Nombre d'installations industrielles rejetant des polluants concernant votre localisation dans un rayon de 5.0 km : 11

Ces installations industrielles déclarent des rejets de polluants potentiellement dangereux dans l'air, l'eau ou les sols. La carte représente les implantations présentes autour de votre localisation. Le rayon de 5km a été déterminé en fonction de la pertinence de diffusion de cette information.

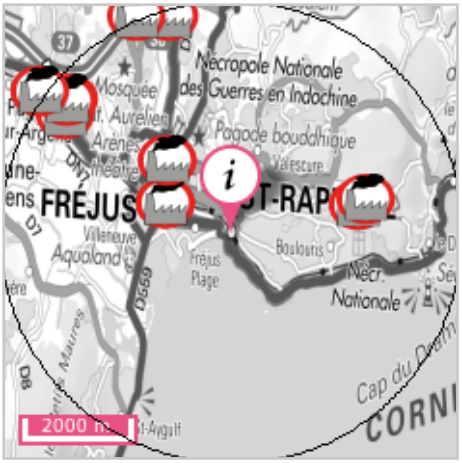

Source: BRGM

Stations d'épuration

Elevage

Industries

Zone de recherche

LA LOCALISATION EST-ELLE SOUMISE À UNE RÉGLEMENTATION ?

La commune de votre localisation est soumise à un PPRT Installations industrielles : Non

CANALISATIONS DE MATIÈRES DANGEREUSES

?

Une canalisation de matières dangereuses achemine du gaz naturel, des produits pétroliers ou chimiques à destination de réseaux de distribution, d'autres ouvrages de transport, d'entreprises industrielles ou commerciales, de sites de stockage ou de chargement.

LA LOCALISATION EST-ELLE VOISINE D'UNE CANALISATION DE MATIÈRES DANGEREUSES ?

Localisation exposée à des canalisations de matières dangereuses dans un rayon de 1000 m : Non

INSTALLATIONS NUCLÉAIRES

Une installation industrielle mettant en jeu des substances radioactives de fortes activités est réglementée au titre des « installations nucléaires de base » (INB) et est alors placée sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

LA LOCALISATION EST-ELLE CONCERNÉE PAR UNE INSTALLATION NUCLÉAIRE ?

Localisation exposée à des installations nucléaires recensées dans un rayon de 10.0 km : Non

Localisation exposée à des centrales nucléaires recensées dans un rayon de 20.0 km : Non

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches. En se désintégrant, il forme des descendants solides, eux-mêmes radioactifs. Ces descendants peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation.

Dans des lieux confinés tels que les grottes, les mines souterraines mais aussi les bâtiments en général, et les habitations en particulier, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées atteignant parfois plusieurs milliers de Bq/m³ (becquerels par mètre-cube) (Source : IRSN).

QUEL EST LE POTENTIEL RADON DE LA COMMUNE DE VOTRE LOCALISATION ?

Le potentiel radon de la commune de votre localisation est : Fort

La cartographie du potentiel du radon des formations géologiques établie par l'IRSN conduit à classer les communes en 3 catégories. Celle-ci fournit un niveau de risque relatif à l'échelle d'une commune, il ne présage en rien des concentrations présentes dans votre habitation, celles-ci dépendant de multiples autres facteurs (étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol, taux de renouvellement de l'air intérieur, etc.) (Source : IRSN).

Source: IRSN

Pour en savoir plus : consulter le site de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire sur le potentiel radon de chaque catégorie.

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Le décret n° 90-918 du 11 octobre 1990 a défini un partage de responsabilité entre le préfet et le maire pour l'élaboration et la diffusion des documents d'information. La circulaire d'application du 21 avril 1994 demandait au préfet d'établir un dossier départemental des risques majeurs (DDRM) listant les communes à risque et, le cas échéant, un dossier communal synthétique (DCS). La notification de ce DCS par arrêté au maire concerné, devait être suivie d'un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) établi par le maire, de sa mise en libre consultation de la population, d'un affichage des consignes et d'actions de communication.
Le décret n° 2004-554 du 09 juin 2004 qui complète le précédent, conforte les deux étapes-clé du DDRM et du DICRIM. Il modifie l'étape intermédiaire du DCS en lui substituant une transmission par le préfet au maire, des informations permettant à ce dernier l'élaboration du DICRIM.

Catastrophe naturelle

Phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables.
Cette définition est différente de celle de l'article 1er de la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, qui indique: «sont considérés comme effets des catastrophes naturelles [...] les dommages matériels directs ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel, lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises ». La catastrophe est ainsi indépendante du niveau des dommages causés. La notion «d'intensité anormale» et le caractère «naturel» d'un phénomène relèvent d'une décision interministérielle qui déclare «l'état de catastrophe naturelle».

Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) créé par la loi du 2 février 1995 constitue aujourd'hui l'un des instruments essentiels de l'action de l'État en matière de prévention des risques naturels, afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens.
Il est défini par les articles L562-1 et suivants du Code de l'environnement et et doit être réalisé dans un délai de 3 ans à compter de la date de prescription. Ce délai peut être prorogé une seule fois de 18 mois. Le PPRN peut être modifié ou révisé.
Le PPRN est une servitude d'utilité publique associée à des sanctions pénales en cas de non-respect de ses prescriptions et à des conséquences en terme d'indemnisations pour catastrophe naturelle.
Le dossier du PPRN contient une note de présentation du contexte et de la procédure qui a été menée, une ou plusieurs cartes de zonage réglementaire délimitant les zones réglementées, et un règlement correspondant à ce zonage.
Ce dossier est approuvé par un arrêté préfectoral, au terme d'une procédure qui comprend l'arrêté de prescription sur la ou les communes concernées, la réalisation d'études pour recenser les phénomènes passés, qualifier l'aléa et définir les enjeux du territoire, en concertation avec les collectivités concernées, et enfin une phase de consultation obligatoire (conseils municipaux et enquête publique).
Le PPRN permet de prendre en compte l'ensemble des risques, dont les inondations, mais aussi les séismes, les mouvements de terrain, les incendies de forêt, les avalanches, etc. Le PPRN relève de la responsabilité de l'État pour maîtriser les constructions dans les zones exposées à un ou plusieurs risques, mais aussi dans celles qui ne sont pas directement exposées, mais où des aménagements pourraient les aggraver. Le champ d'application du règlement couvre les projets nouveaux, et les biens existants. Le PPRN peut également définir et rendre obligatoires des mesures générales de prévention, de protection et de sauvegarde.

Pour obtenir plus de définitions merci de vous référer au glossaire disponible en ligne à l'adresses suivante : https://www.georisques.gouv.fr/glossaire/.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles : 22

Chocs mécaniques liés à l'action des vagues : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
83PREF20200007	23/11/2019	24/11/2019	13/01/2020	29/01/2020

Inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
83PREF20120015	08/11/2011	09/11/2011	01/03/2012	07/03/2012
83PREF20100055	04/05/2010	04/05/2010	25/06/2010	26/06/2010
83PREF20100054	19/02/2010	19/02/2010	25/06/2010	26/06/2010
83PREF20090051	14/12/2008	15/12/2008	16/10/2009	21/10/2009
83PREF20020007	06/11/2000	06/11/2000	01/08/2002	22/08/2002

Inondations et coulées de boue : 15

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
83PREF20190240	01/12/2019	02/12/2019	12/12/2019	19/12/2019
83PREF20190185	23/11/2019	24/11/2019	28/11/2019	30/11/2019
83PREF20150044	03/10/2015	03/10/2015	07/10/2015	08/10/2015
83PREF20130038	26/10/2012	26/10/2012	10/01/2013	13/01/2013
83PREF20110073	04/11/2011	10/11/2011	18/11/2011	19/11/2011
83PREF20090052	18/09/2009	19/09/2009	16/10/2009	21/10/2009
83PREF20070015	02/12/2006	03/12/2006	24/04/2007	04/05/2007
83PREF20060004	11/08/2005	12/08/2005	02/03/2006	11/03/2006
83PREF20020013	04/09/2002	04/09/2002	29/10/2002	10/11/2002
83PREF19930040	05/10/1993	06/10/1993	14/12/1993	30/12/1993
83PREF19940020	24/04/1993	25/04/1993	08/03/1994	24/03/1994
83PREF20170043	21/09/1992	23/09/1992	23/06/1993	08/07/1993
83PREF19910010	09/12/1990	09/12/1990	14/05/1991	12/06/1991
83PREF19870004	10/10/1987	11/10/1987	02/12/1987	16/01/1988
83PREF19830020	23/08/1983	24/08/1983	15/11/1983	18/11/1983

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
83PREF20180002	01/07/2016	31/12/2016	09/03/2018	10/03/2018

Ce document est une synthèse non exhaustive des risques naturels et/ou technologiques présents autour d'un lieu choisi par l'internaute. Il résulte de l'intersection géographique entre une localisation donnée et des informations aléas, administratives et réglementaires. La localisation par adresse, pointage sur la carte, ou par GPS, présente des imprécisions dues à divers facteurs : lecture du positionnement, qualité du GPS, référentiel utilisé pour la géolocalisation des données. En ce qui concerne les zonages, la précision de la représentation sur Géorisques par rapport aux cartes de zonage papier officielles n'est pas assurée et un décalage entre les couches est possible. Seules les données ayant fait l'objet par les services de l'Etat, d'une validation officielle sous format papier, font foi. Les informations mises à disposition ne sont pas fournies en vue d'une utilisation particulière, et aucune garantie n'est apportée quant à leur aptitude à un usage particulier.

Description des données

Le site georisques.gouv.fr, développé par le BRGM en copropriété avec l'Etat représenté par la direction générale de la prévention des risques (DGPR), présente aux professionnels et au grand public une série d'informations relatives aux risques d'origine naturelle ou technologique sur le territoire français. L'accès et l'utilisation du site impliquent implicitement l'acceptation des conditions générales d'utilisation qui suivent.

Limites de responsabilités

Ni la DGPR, ni le BRGM ni aucune partie ayant concouru à la création, à la réalisation, à la diffusion, à l'hébergement ou à la maintenance de ce site ne pourra être tenu pour responsable de tout dommage direct ou indirect consécutif à l'accès et/ou utilisation de ce site par un internaute. Par ailleurs, les utilisateurs sont pleinement responsables des interrogations qu'ils formulent ainsi que de l'interprétation et de l'utilisation qu'ils font des résultats. La DGPR et le BRGM n'apportent aucune garantie quant à l'exactitude et au caractère exhaustif des informations délivrées. Seules les informations livrées à notre connaissance ont été transposées. De plus, la précision et la représentativité des données n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs, dans la mesure où ces informations n'ont pas systématiquement été validées par la DGPR ou le BRGM. De plus, elles ne sont que le reflet de l'état des connaissances disponibles au moment de leur élaboration, de telle sorte que la responsabilité de la DGPR et du BRGM ne saurait être engagée au cas où des investigations nouvelles amèneraient à revoir les caractéristiques de certaines formations. Même si la DGPR et le BRGM utilisent les meilleures techniques disponibles à ce jour pour veiller à la qualité du site, les éléments qu'il comprend peuvent comporter des inexactitudes ou erreurs non intentionnelles. La DGPR et le BRGM remercient par avance les utilisateurs de ce site qui voudraient bien lui communiquer les erreurs ou inexactitudes qu'ils pourraient relever. Les utilisateurs de ce site consultent à leurs risques et périls. La DGPR et le BRGM ne garantissent pas le fonctionnement ininterrompu ni le fait que le serveur de ce site soit exempt de virus ou d'autre élément susceptible de créer des dommages. La DGPR et le BRGM peuvent modifier le contenu de ce site sans avertissement préalable.

Droits d'auteur

Le «Producteur» garantit au «Réutilisateur» le droit personnel, non exclusif et gratuit, de réutilisation de «l'Information» soumise à la présente licence, dans le monde entier et pour une durée illimitée, dans les libertés et les conditions exprimées ci-dessous. Vous êtes Libre de réutiliser «L'information» :
- Reproduire, copier, publier et transmettre « l'Information » ;
- Diffuser et redistribuer «l'Information» ;
- Adapter, modifier, extraire et transformer à partir de «l'Information», notamment pour créer des «Informations dérivées» ;
- Exploiter « l'Information » à titre commercial, par exemple en la combinant avec d'autres «Informations», ou en l'incluant dans votre propre produit ou application. sous réserve de mentionner la paternité de «l'Information» :
  sa source (a minima le nom du «Producteur») et la date de sa dernière mise à jour.

Le «Ré-utilisateur» peut notamment s'acquitter de cette condition en indiquant un ou des liens hypertextes (URL) renvoyant vers «l'Information» et assurant une mention effective de sa paternité. Cette mention de paternité ne doit ni conférer un caractère officiel à la réutilisation de «l'Information», ni suggérer une quelconque reconnaissance ou caution par le «Producteur», ou par toute autre entité publique, du «Ré-utilisateur» ou de sa réutilisation.

Accès et disponibilité du service et des liens

Ce site peut contenir des liens et références à des sites Internet appartenant à des tiers. Ces liens et références sont là dans l'intérêt et pour le confort des utilisateurs et ceci n'implique de la part de la DGPR ou du BRGM ni responsabilité, ni approbation des informations contenues dans ces sites.

Identifiant	Raison sociale	Adresse	Etat occupation Activité	Libellé activité	Commentaire activité
PAC8300816		Arênes, impasse des	terminée	Ennoblissement textile (teinture, impression,...)	
PAC8300866			Activité terminée	Ennoblissement textile (teinture, impression,...)	
PAC8300867			Activité terminée	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique	
PAC8300868	Grande Epicerie		Activité terminée	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	650 kg de gaz
PAC8300869	SA l'Energie Industrielle		Activité terminée	Production et distribution de combustibles gazeux (usine à gaz)	
PAC8300902	Société Routière COLAS Midi Méditerranée		En activité	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Arrété Préfectoral du 03/08/2000 pour l'exploitation d'une carrière et AP du 31/03/03 relatif à
PAC8300987		Gare, avenue de la	Activité terminée	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	
PAC8300988		Arènes, avenue des, 3	Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Actuellement Electroménager TV
PAC8300989		Clemenceau Georges, avenue, 176	Activité terminée	Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons	
PAC8301034		Albert premier, quai	Activité terminée	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8301035	Hôtel Restaurant Beau Site	36° Division du Texas, 1801 boulevard	En activité	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	500 kg de gaz
PAC8301036	Société Hôtelière de la Baumette	Baumette, boulevard	En activité	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	540 kg de gaz
PAC8301037		Armitelle, avenue de l'	Activité terminée	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	800 kg de gaz
PAC8301038			Activité terminée	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	
PAC8301125	Restaurant La Cigale et la Fourmi	La Corniche d'Or	En activité	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	1000 kg de gaz. Actuellement Station service et dépôt de gaz
PAC8301126	Hôtel de la poste Les Terrasses		Activité terminée	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	1000 kg de gaz
PAC8301127	Restaurant L'Atre	Agay, 161 route d'	En activité	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	1000 kg de gaz
PAC8301267		Leclerc Général, avenue, 32	Activité terminée	Ennoblissement textile (teinture, impression,...)	Actuellement Photo-Sphère
PAC8301275			Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8301282	Golf Hôtel de Valescure		Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8301327	Société ESSO	Gaulle Général de, avenue,	En activité	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage),Dépôt de liquides	Actuellement BP Castrol. Voir fiche PAC-I-83 02835
PAC8301344			Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Voir fiche PAC-I-8301275
PAC8301345	Société Narvaldy	Baux, rue, 10	Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Maintenant Monoprix depuis 1973
PAC8301346			Activité terminée	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	3500 kg de gaz
PAC8301347	Société Socony	Valescure ler, avenue de	Activité terminée	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	1000 kg de gaz
PAC8301348	Vacum Francaise		Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8301349	Société Carrière de la Cabe		Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8301365	Société Routière Colas		Ne sait pas	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Possible correspondance avec fiche PAC-I-83 00902,

PAC8301534	Comité de Jeunesse au Plein Air	Valescure, route du	Activité terminée	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	1000 kg de gaz
PAC8301644	SAREF	Moulin Jean, boulevard	Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8301676	Société Navaldy		Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8301848		Peyron, rue du	Activité terminée	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	
PAC8301849			Activité terminée	Ennoblissement textile (teinture, impression,...)	
PAC8302192			Activité terminée	Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries)	Actuellement déchetterie de la commune.
PAC8302193		Garonne, rue de la	Activité terminée	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	700 kg de gaz
PAC8302194			Activité terminée	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8302206	Société Nouvelle de Distribution de Boissons (SNDB)		Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Actuellement Entreprise ARPSI Protection
PAC8302207	Société SALVAR, Fabrique de Charcuterie et Salaisons		Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8302208	Société ELF Distribution		Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de	Actuellement Centre Européen de Rééducation du Sportif
PAC8302552		Chateaudun, rue du	Activité terminée	Ennoblissement textile (teinture, impression,...)	
PAC8302553			Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8302555	Société d'Energie Industrielle		En activité	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Actuellement EDF-GDF
PAC8302556			Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8302557	Société des Etablissements de Combustibles réunis Pons-Simon	Iscles, avenue des	Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8302558		Iscles, chemin des	Activité terminée	Ennoblissement textile (teinture, impression,...)	
PAC8302559		Barbier Jules, rue	Activité terminée	Garages, ateliers, mécanique et soudure	
PAC8302560		Baux Amiral, avenue, 123	Activité terminée	Garages, ateliers, mécanique et soudure	Actuellement Magasin Singer Prêt-à-Porter
PAC8302561		Valescure, avenue de, 15	Activité terminée	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. C20.11Z ou D35.2)	1560 kg de gaz
PAC8302562			En activité	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Actuellement Station Shell.
PAC8302563	La société Union Industrielle des Pétroles	Garonne, rue de la, 23	Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.),Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de	Actuellement Crédit Agricole
PAC8302734		Leclerc Général, avenue du De Gaulle	Activité terminée	Production et distribution de combustibles gazeux (pour usine à gaz, générateur d'acétylène), mais pour les autres gaz industriels voir C20.11Z	
PAC8302834	ESSO Service Corniche d'Or	Général, boulevard du, 703	En activité	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Actuellement station service BP, SARL FM Pneu
PAC8302835	ESSO Service Port Santa Lucia		En activité	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8302836	Supermarché Casino	Moulin Jean, boulevard	En activité	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8302837	Centre LECLERC VALDIS	Aspe, boulevard de l'	En activité	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	

PAC8302838	VEZINET/SANTA LUCIA	Corniche, route de la, 672	En activité	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8302839		Corniche, route de la, 358	Activité terminée	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8302840			En activité	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	Actuellement garage RENAULT, Il n'y a plus de station essence
PAC8302841	Relais du Debarquement	Corniche, route de la	Activité terminée	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8302842	LAVANCHY Henry		En activité	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8302843	SA AVIA	36° Division du Texas, 964 boulevard	En activité	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8302844		Moulin Jean, boulevard, 984	Activité terminée	Commerce de gros, de détail, de désserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	
PAC8303112		Garonne (rue de la) 23 Saint Raphaël	Activité terminée	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	
PAC8303149		Belleau, 85 boulevard	En activité	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...)	

Fiche Détaillée

Description du site

Nom :	Ancienne usine à gaz
Adresse :	AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC
Commune principale :	83118 SAINT RAPHAEL
Code - Libellé NAF :	J1 - Cokéfaction, usines à gaz

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 30/09/2020

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00040890101

Ancien identifiant SIS : 83SIS06348

Description : au 28/06/2006 [1]

Description du site :

Le site de Saint Raphael a accueilli a priori une usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille (ce qui devra être confirmé par une étude historique). Actuellement, il est utilisé pour les besoins des entreprises EDF et / ou Gaz de France.

Description qualitative :

* Gaz de France a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère, répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie retenue a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de 5 classes de priorité pour lesquelles les engagements de Gaz de France ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France signé le 25 avril 1996.

* Le site de Saint Raphael est en classe 4 du protocole. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis à vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est très faible.

* Conformément aux engagements pris dans le protocole, Gaz de France a réalisé une étude historique qui n'a localisé aucune cuve à goudron sur le site. Le rapport parcellaire a été envoyé à la DRIRE le 31/12/2004.

* Le site étant utilisé pour le stockage de poteaux, il n'y a pas d'impact sur les eaux souterraines en l'état des connaissances actuelles , donc pas de suivi piézo.

Document(s) : [2]

Document diffusable	Titre du document

plan_cartographique_83_0018_1_20171205164146593.jpg	plan-cartographique-83.0018--1

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour : 10/01/2018

Description : 3

* Gaz de France a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère, répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie retenue a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de 5 classes de priorité pour lesquelles les engagements de Gaz de France ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et Gaz de France signé le 25 avril 1996.

* Le site de Saint Raphael est en classe 4 du protocole. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis à vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est très faible.

* Conformément aux engagements pris dans le protocole, Gaz de France a réalisé une étude historique qui n'a localisé aucune cuve à goudron sur le site. Le rapport parcellaire a été envoyé à la DRIRE le 31/12/2004.

* Le site étant utilisé pour le stockage de poteaux, il n'y a pas d'impact sur les eaux souterraines en l'état des connaissances actuelles , donc pas de suivi piézo.

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SAINT RAPHAEL	1	AS	603	83
SAINT RAPHAEL	1	AS	569	83
SAINT RAPHAEL	1	AS	602	83

Plans cartographiques :

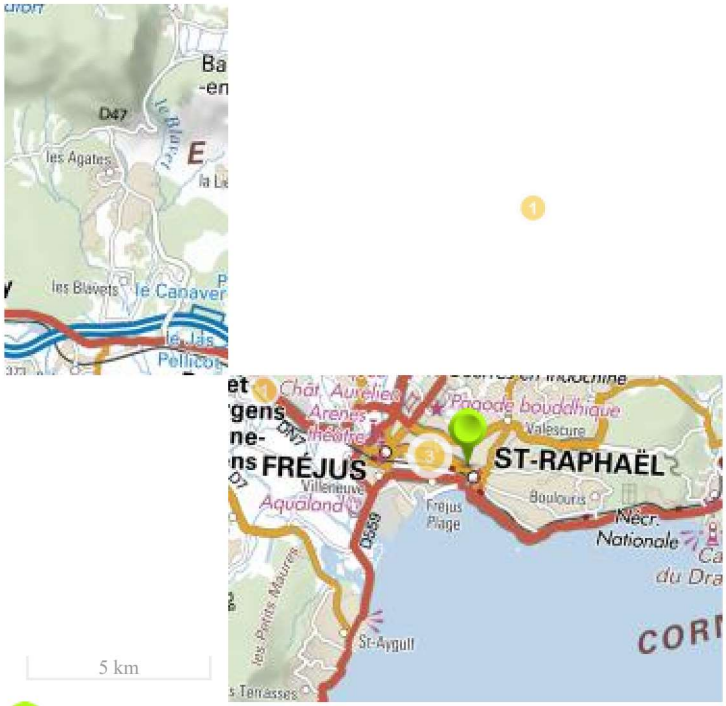

Centroïde de la classification
Cartes IGN - IGN

Identifiant : SSP00040890101

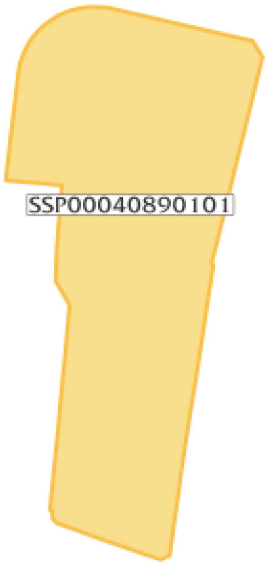

Périmètre de la classification
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : SSP00040890101

Coordonnées du centroïde : 753 086,8 ; 5 377 599,9 (Web Mercator Sphérique (EPSG:3857))

Superficie estimée : 34 264 m^2

1 Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
3 Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont issues de la base de données BASOL (avant 2020) ou la base de données SIS s'ils n'étaient pas répertoriés dans BASOL.

5 Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche

État des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Attention ! s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° IAL20042011 du 20 | 04 | 2011 mis à jour le | |

Adresse de l'immeuble: 21 Rue de Garonne

Code postal **ou** Insee:

Commune:

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **N** — [1]**Oui** ✓ **Non**

prescrit **anticipé** **approuvé** ✓ date 20 | 11 | 2000

[1]**Si oui**, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations ✓ autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le réglement du PPRN — [2]**Oui** **Non**

[2]**Si oui**, les travaux prescrits ont été réalisés : **Oui** **Non**

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR **N** — [1]**Oui** **Non** ✓

prescrit **anticipé** **approuvé** date | |

[1]**Si oui**, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le réglement du PPRN — [2]**Oui** **Non**

[2]**Si oui**, les travaux prescrits ont été réalisés : **Oui** **Non**

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **M** — [3]**Oui** **Non** ✓

prescrit **anticipé** **approuvé** date | |

[3]**Si oui**, les risques miniers pris en considération sont liés à : **Oui** **Non**

mouvement de terrain autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le réglement du PPRM — [4]**Oui** **Non**

[4]**Si oui**, les travaux prescrits ont été réalisés : **Oui** **Non**

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR **T prescrit et non encore approuvé** — [5]**Oui** **Non** ✓

[5]**Si oui**, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : **Oui** **Non**

effet toxique effet thermique effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR **T approuvé** — [5]**Oui** **Non**

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement **Oui** **Non**

> L'immeuble est situé en zone de prescription **Oui** **Non**

[6]**Si oui la transaction concerne un logement,** les travaux prescrits ont été réalisés **Oui** **Non**

[6]**Si oui la transaction ne concerne pas un logement,** l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location. **Oui** **Non**

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique règlementaire

> L'immeuble se situe dans une commune de sismisité classée en :

Zone 1 très faible	Zone 2 faible	Zone 3 modérée	Zone 4 moyenne	Zone 5 forte
☐	✓	☐	☐	☐

Situation de l'immeuble au regard du zonage règlementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 — **Oui** ✓ **Non** ☐

Information relative à la pollution des sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols **(SIS)** — **Oui** ✓ **Non** ☐

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente — **Oui** ☐ **Non** ☐

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

TRI Est Var Inondation – Par ruissellement et coulée de boue, Inondation - Par submersion marine, Inondation - Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau L'Agay, La Giscle, La Môle, La Nartuby, L'Argens, Le Blavet, Le Bourrian, Le Grand Vallat, Le Pédégal, Le Préconil, Le Reyran, arrêté du 12/12/2012

13DREAL2011 0009 – PPRI Saint-Raphael – Inondation, prescrit le 07/01/1997, approuvé le 20/11/2000

Vendeur/bailleur date/lieu **Acquéreur**/locataire

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols, pour en svoir plus, consultez le site Internet :
www.georisques.gouv.fr